

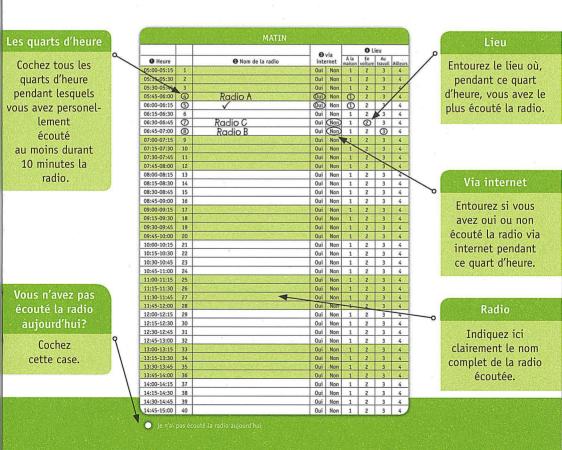


Carnet

d'écoute radio

Vous devez remplir CHAQUE JOUR et PERSONNELLEMENT le carnet. Veuillez indiquer clairement le nom de la station radio et le lieu d'écoute.

Même si vous n'écoutez jamais ou que rarement la radio, votre participation est importante.



Vous pouvez également remplir ce carnet via Internet: www.cimradio.be (voir page 4).

Avez-vous encore des guestions? Téléphonez-pous gratuitement au: 0800 57 056 (entre 9h et 20h)